

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 7 décembre 2023

L'Office français de la biodiversité dévoile les trois premiers lauréats de son appel à projets de recherche dans le cadre de l'Observatoire national de l'éolien en mer

Dans le cadre d'un appel à projets de recherche visant à acquérir des connaissances nouvelles sur le milieu marin et sur les interactions entre les éoliennes en mer et ce milieu, trois projets ont été retenus lors d'une première vague de sélection. Ces projets lauréats seront soutenus à hauteur d'une enveloppe totale de plus de 2 M€.

Lancé le 15 juin 2023 par l'Office français de la biodiversité (OFB), cet appel à projets (AAP) de recherche, ouvert à l'ensemble de la communauté scientifique ainsi qu'aux bureaux d'études et associations, porte sur tout sujet entrant dans le champ de l'Observatoire de l'éolien en mer. Il vise ainsi à favoriser et soutenir des travaux de recherche permettant d'acquérir des connaissances nouvelles sur :

- Le milieu marin ;
- Les interactions entre les éoliennes en mer et ce milieu ;
- Les solutions pour éviter, réduire ou compenser les impacts dans le cadre du déploiement d'activités d'énergies marines renouvelables (EMR).

Le montant minimal de chaque projet était fixé à 200 000 €.

Première vague de l'appel à projets : trois lauréats retenus, plus de 2 M€ d'aides

Après l'évaluation scientifique des 12 projets déposés au 15 septembre dernier par les membres du Conseil scientifique de l'Observatoire national de l'éolien en mer, le Comité stratégique (COSTRAT) a décidé de retenir trois lauréats au titre de cette 1^{ère} relève :

- Le **projet ECHO, porté par l'Université de La Rochelle**, qui s'intéressera aux pressions acoustiques liées à l'éolien en mer sur les mammifères marins et l'ichtyofaune ;
- Le **projet GOL_EOLE, porté par le CEFREM Université de Perpignan**, qui visera à améliorer les connaissances sur l'état initial des écosystèmes du golfe du Lion, et les impacts potentiels générés par l'installation d'éoliennes flottantes ;

- Le **projet porté par la Société d'Observation multi-modale de l'environnement (SOMME)**, qui permettra de caractériser l'impact du bruit et des vibrations des éoliennes en mer sur les espèces benthiques.

Poursuite de l'appel à projets : une seconde vague attendue pour le 31 décembre

L'appel à projets se poursuit jusqu'au 31 décembre 2023, date de la seconde relève.

Les dossiers peuvent être déposés sur la plateforme « démarches simplifiées » : [Candidature à l'appel à projets de recherche sur l'amélioration de la connaissance des interactions entre milieu marin et éolien en mer · demarches-simplifiees.fr](https://candidature.aappel.projets.de.recherche.sur.lamelioration.de.laconnaissance.des.interactions.entre.milieu.marin.et.eolien.en.mer.demarches-simplifiees.fr)

L'Observatoire national de l'éolien en mer

L'Observatoire national de l'éolien en mer a été mis en place en avril 2022 par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère de la Transition énergétique et le secrétariat d'Etat chargé de la Mer, avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB) et de l'Ifremer.

Doté d'un budget est de 50 M€ sur trois ans (2022-2024), il a pour missions de regrouper et de valoriser les connaissances existantes sur le milieu marin et les impacts de l'éolien en mer. Il est également chargé du retour d'expérience des parcs déjà opérationnels à l'étranger, ainsi que de mener de nouveaux programmes d'acquisition de connaissances sur le sujet.

L'Office français de la biodiversité

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contacts presse

Florence Barreto / 06 98 61 74 85
Fabienne Di Cesare / 06 59 68 43 08

presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr